Document généré le 12 oct. 2024 06:18

Santé mentale au Québec

Le nouveau certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ammon Jacov Suissa

Volume 15, numéro 2, novembre 1990

Le réel et la mort dans la situation thérapeutique

URI : https://id.erudit.org/iderudit/031581ar
DOI : https://doi.org/10.7202/031581ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)
1708-3923 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Jacov Suissa, A. (1990). Le nouveau certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention. *Santé mentale au Québec*, *15*(2), 265–267. https://doi.org/10.7202/031581ar

Tous droits réservés © Santé mentale au Québec, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Tribune des lecteurs et des lectrices

Le nouveau certificat en santé mentale: fondements et pratiques d'intervention

«Si la folie entraîne chacun dans un aveuglement où il se perd, le fou au contraire, rappelle à chacun sa vérité.» (Michel Foucault)

Depuis une quinzaine d'années nous assistons à une profonde transformation de la réalité en santé mentale. D'une part, les enjeux de la désinstitutionnalisation-intégration sociale et d'autre part l'adaptation d'une approche renouvelée multidisciplinaire en intervention, constituent la pierre angulaire d'un débat continu.

Au centre de ce débat qui suscite beaucoup d'intérêt et de questions, se dégage un consensus incontournable qui est celui des besoins de perfectionnement et de formation pour les intervenants sociaux. Selon Therrien (1986), parmi les 12 000 intervenants dans les CHPSY dont 39% sont des professionnels, 95% ont besoin de formation ou de perfectionnement. À cela, il faut ajouter le constat d'incapacité des employeurs à suppléer aux carences par la formation en cours d'emploi.

Parmi les facteurs qui ont modifié l'intervention en santé mentale, on peut souligner les courants sociaux actuels où l'accent est de plus en plus mis sur une conception nouvelle de la santé.

Cette vision, accompagnée d'une plus grande conscientisation des aspects physiques et mentaux est de plus en plus axée sur le *concept d'équilibre* et met en veilleuse le concept longtemps utilisé: celui de la maladie.

Parallèlement, elle a eu comme effet des changements majeurs sur le plan de l'intervention en complexifiant les tâches et les rôles et en élargissant les cadres d'intervention. À titre d'illustration, le dernier appel aux CLSC pour une plus grande participation dans la prise en charge socio-communautaire des populations désinstitutionnalisées est un reflet de virage.

Cet appel, qui invite les acteurs à faire du «ménage» dans leurs interventions, contribue directement à un raffinement continu des techniques d'intervention.

C'est dans cette dynamique de positionnement qu'on peut comprendre l'émergence du travail en équipe multidisciplinaire dans le champ de la santé mentale.

Les défis y sont nombreux. Ils exigent chez l'intervenant de se faire valoir et de s'intégrer au travail multidisciplinaire. Ainsi, *désinstitutionnalisation et multidisciplinarité* s'avèrent être deux facteurs qui affectent spécifiquement la pratique actuelle.

Dans ce contexte, le nouveau programme du certificat en santé mentale se propose d'être un lieu de perfectionnement et de mise à jour des connaissances autant sur le plan théorique que sur le plan pratique.

De par son contenu et sa structure, il tient compte des deux réalités mentionnées ci-haut et comprend trois grandes catégories de cours.

Les connaissances de base ou fondements théoriques qui aident à:

— préciser l'orientation et les motivations de l'étudiant(e) dans son engagement en santé mentale,
— connaître ses propres valeurs,
— prendre conscience de la dynamique des conduites associées à des troubles émotionnels et mentaux,
— saisir le contenu des psychopathologies en psychiatrie,
— analyse le développement biopsychosocial de la personne.

Une deuxième catégorie regroupant les éléments contextuels de la santé mentale permet de situer l'intervenant dans son milieu et:

— aborder la question de la santé mentale à travers une perspective critique,
— saisir les enjeux sociaux, juridiques, politiques et culturels de la santé mentale,
— se familiariser avec des problématiques plus spécifiques telles que: les aspects sociologiques, l'anthropologie des problèmes médicaux, la criminalisation des troubles mentaux; les pathologies de croissance psychique ou de vieillissement ainsi que celles liées aux toxicomanies.

La troisième catégorie permet de faire le lien entre les connaissances acquises et les problématiques par le biais des moyens d'intervention spécifiques tels que:

— intervention en situation de crise,
— l'analyse systémique et/ou principes thérapeutiques avec la famille,
— l'approche psychodynamique,

— la réinsertion et le maintien en milieu naturel,
— la formation et la mise sur pied de programmes d'information/prévention etc...,

Ces outils d'intervention permettent à l'intervenant de percevoir le potentiel et les capacités adaptatives des clientèles malgré les limites de leur situation et de maximiser les résultats en relation d'aide.

On peut donc dire que ce nouveau programme couvre *l'ensemble des dimensions* de la santé mentale sur les plans biologique, psychologique, social, culturel, juridique et politique, actualise la formation fondamentale et permet de développer des habiletés nouvelles adaptées aux transformations d'aujourd'hui.

Il favorise une interprétation nuancée de la santé mentale en la situant plus comme *un phénomène* plutôt qu'une maladie, ce qui exige par voie de conséquence un processus d'apprentissage ouvert aux multiples facettes de ce champ d'action.

Enfin, il se veut également et surtout un lieu d'échanges entre les intervenants(e) et les divers milieux œuvrant dans le champ de la santé mentale.

Référence

THERRIEN, R., 1986, *Projet de certificat en santé mentale*, F.E.P., Université de Montréal.

Ammon Jacov Suissa
responsable du programme Santé mentale
Université de Montréal
Montréal